



www.csqv.com



# Champagne informations

Janvier 2019 **N°168**

• **Actualités en bref**  
p. 2

• **Réunions techniques**  
**Prestations au sol**  
**Ecorces**  
p. 4

• **La Pastorale**  
p. 5

• **Flash Appro**  
p. 6

• **La Vigne**  
p. 8

• **Le Vin**  
p. 12

• **O2C**  
p. 15

## Le mot du Président



Madame, Monsieur, Chers Adhérents,

Il est de tradition, en début d'année, de faire des vœux. Je me plie bien volontiers à cet exercice pour 2019.

Suite au contexte morose que la fin d'année 2018 nous a fait vivre, le - ou plutôt - les commerces ont subi le désenchantement de nombres de clients entraînant de fait, des situations très difficiles pour certains et aussi pour nous, champenois.

C'est navrant de constater que l'on ne peut pas trouver d'autres solutions de négociations que le blocage des routes du travail et de l'économie pour exprimer ses avis !

La CSGV gardera de 2018, le souvenir de cette magnifique vendange qui sera source d'inspiration pour les créateurs de Champagnes qui enchanteront certainement plus d'un palais dans quelques années !

Ces vins de 2018 demandent à être confiés à de jolis flacons de qualité et la Société Champagne Emballage est prête à répondre à vos desiderata. Vous pouvez aussi accéder à la personnalisation de vos bouteilles et à la création de vos contenants grâce au partenariat que nous avons avec la Société Vetri Speciali ; demandez le programme !!!

Nos laboratoires d'œnologie O2C d'Épernay et Bar-sur-Seine vous accompagneront, si vous le souhaitez, dans la sélection de vos vins afin de réaliser vos champagnes dans les meilleures conditions, en étroite collaboration avec nos équipes de prestations de passage au froid, de filtration, de tirage, de dégorgement et de transvasage.

Les magasins La Pastorale ont parfaitement réalisé leur mue depuis l'adhésion à GVSE (*Gamm Vert Sud et Est*) qui leur permet d'être achalandés et réactifs pour encore mieux vous satisfaire.

Je souhaite vivement que cette nouvelle année, boostée par la merveilleuse vendange passée, soit aussi l'année de concertation interprofessionnelle équitable, viable pour tous, que cette appellation « Champagne », qui nous a tant apporté à tous, soit le lien indéfectible entre toutes les familles champenoises pour que demain pétille encore notre champagne dans un monde de plus en plus effervescent.

*J'ai toujours su que la liberté se jouait au plus profond de nous-même et que chacun crée les conditions de sa propre liberté ! Mike Horn*

Si l'extrapolation n'appartient pas à tous les esprits cartésiens, essayons en 2019 de nous ouvrir sur des points de vues neufs ! Bonne année !!

Luc DEROUILLAT,  
Président de la CSGV.

# Notre Président, Luc Dérouillat

Luc Dérouillat fait partie de ces hommes qui ont la viticulture inscrite génétiquement dans la peau. Petit-fils et fils de vigneron, il n'a même, confie-t-il, jamais pensé à exercer un autre métier. « Je travaille dans la maison où je suis né », dit-il tout en montrant la fenêtre de sa chambre natale. Il a fait ses études à Avize, comme tant d'autres champenois, et a repris l'exploitation familiale en 1981. Il s'est marié avec Florence et ont eu deux filles, Fanny et Cécile. Il apprécie de pouvoir travailler les trois cépages (chardonnay, pinot noir et pinot meunier) sur son domaine. « Cela nous permet de travailler différentes cuvées ». Et en 2019, l'exploitation va recevoir la certification HVE (Haute Valeur Environnementale). « J'en suis heureux, même si j'estime que nos produits n'ont jamais été pollués, car nous avons toujours travaillé avec un grand respect pour la nature ».

Très vite, l'envie de connaître d'autres personnes, d'autres savoir-faire le titille et il intègre le groupe des jeunes vignerons en 1985. Puis il s'inscrit à différents instances (SGV, Saint-Vincent, les anciens d'Avize...). Il représente ensuite les jeunes viticulteurs à la CSGV et devient administrateur. « Ce qui m'a plu de suite, c'est la clarté des débats et l'ouverture d'esprit affichée par tous les membres. La CSGV en est à sa 72<sup>e</sup> année d'existence, et il n'y a eu que 5 présidents ! Cela montre une belle stabilité ». Luc Dérouillat a connu Monsieur Macquart, le fondateur, puis Messieurs Vandier, Pierron et Bonville avec qui il partage une amitié sans faille. Il a gravi un à un les échelons de l'administration en passant par secrétaire, puis vice-président et enfin, président depuis bientôt 5 ans. « De passer par ce cheminement, m'a permis de bien connaître tous les rouages et surtout de bien comprendre la « philosophie » CSGV à laquelle j'adhère complètement. Nous arrivons à conserver ce climat de confiance en montrant une volonté de dialogue en essayant au maximum d'éviter les conflits et, pour l'instant, ça marche. Je suis heureux de voir l'implication des jeunes et surtout, je trouve que nous sommes très chanceux de travailler avec des hommes et des femmes qui ont en tête de tout faire pour représenter au mieux la Champagne ».

Entre ses responsabilités à la CSGV et son travail sur son exploitation, Luc Dérouillat a dû cesser quelques fonctions. « J'estime que ma fonction de président demande une forte implication et avec la loi « EGalim » qui arrive en 2019, on a du pain sur la planche. Cela va être un sacré challenge à relever, il ne faut pas qu'on se loupe ». En effet, cette loi va changer bien des choses, entre autres l'interdiction des rabais, remises, ristournes. Mais surtout elle va imposer la séparation du conseil et de la vente ! Et c'est justement la spécificité de la CSGV : bien conseiller ses adhérents et vendre au juste prix. « En 25 ans, grâce aux conseils donnés par notre Service Technique, la vente des produits phytosanitaires a baissé de 50 % ! Dommage que nos politiques ne veuillent pas comprendre que conseiller est fondamental. Cette loi va nous forcer à redistribuer les cartes. Cela va être une étape fondamentale pour l'avenir de la coopérative. Mais nous y travaillons déjà, notamment avec notre directeur, Nicolas de la Brosse. Il va falloir se serrer les coudes, notre avenir en dépend ».

A l'écouter, on comprend bien que Luc Dérouillat « vit » actuellement pour ce fameux passage de la loi « EGalim ». « Oui, on s'inquiète,

c'est bien normal. Il ne faut pas oublier que la CSGV a créé 230 emplois en Champagne. Mais on a encore plusieurs projets d'investissements sous le coude, on y arrivera ».

Autre exemple de la belle vivacité de la Coopérative, la CSGV fait désormais partie d'AREA (Agence Régionale Est Approvisionnements) qui regroupe 22 coopératives. « C'est avec elle qu'on centralise les achats des engrais et produits phytosanitaires. Cela nous permet de travailler avec la mondialisation. Personnellement, cela m'a fait découvrir l'importance des événements internationaux. Il y a une grande interaction entre eux et nos besoins. Je découvre à quoi correspond la géopolitique. C'est très intéressant ».

Forcément, toutes ces activités font que Luc Dérouillat n'a guère de « moments à lui ». « Mais c'est comme ça, dit-il. J'ai un rythme de vie assez frénétique, mais ça me plaît car c'est passionnant. Je pense que je suis un « humaniste » comme on dit, car rien ne me fait plus plaisir que d'aller à la rencontre des gens, de connaître leur façon de vivre, de travailler. Heureusement que ma femme est là pour organiser la vie de famille ! J'ai le bonheur d'avoir deux petits-enfants, j'ai bien l'intention d'en profiter ». Et dans l'avenir, il espère bien récupérer du temps libre pour assouvir sa passion des voyages, toujours pour découvrir d'autres cultures et d'autres horizons.

Et l'année prochaine, un événement lui tient à cœur. En effet, ce sera le 90<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'exploitation. « Oui c'est en 1929 que mes grands-pères Georges et William ont créé l'entreprise. On se doit de fêter ça de belle manière ».

Luc Dérouillat ajoute : "C'est toujours un plaisir de travailler en étroite collaboration avec les membres du bureau, le Conseil d'Administration, le Comité de Direction et notre Directeur Général, Nicolas de la Brosse".

Patricia Balligand.



## La CSGV déclare sa flamme au vignoble



Pour la seconde année consécutive, la CSGV, mécène de la mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a offert des rosiers aux communes du vignoble. C'est à l'occasion de la Sainte-Catherine, le 25 novembre, que 3500 rosiers ont été plantés dans 35 communes viticoles de la Marne, de l'Aube et de l'Aisne.

A la Sainte-Catherine, au moment où, selon le dicton « tout arbre prend racine », les habitants, élus et vigneron ont été amenés à se réunir pour prêter main forte à la plantation de ces rosiers.

"Déclarez votre flamme au vignoble en lui offrant des roses", tel était le mot d'ordre en faveur de l'embellissement du paysage culturel de la Champagne visant à valoriser les villages et routes touristiques de la Champagne.

La relation entre les viticulteurs et le vignoble est une histoire d'amour très ancienne qui remonte à une époque où les rosiers, sensibles aux agressions, permettaient de détecter l'arrivée de conditions propices au développement de maladies proches de celles de la vigne avant qu'elles n'atteignent le vignoble.

De nos jours, la technique apporte d'autres solutions, mais le rosier reste la mémoire d'un passé pas si lointain et rend hommage à nos anciens.

L'histoire de la CSGV est intimement liée à celle du vignoble et c'est donc tout naturellement qu'elle a répondu favorablement l'an passé en offrant 3000 rosiers répartis sur 30 communes et 3500 autres répartis sur 35 communes cette année.

Symbole fort de ce mécénat et point d'orgue de cette nouvelle campagne de plantation, Monsieur Pierre-Emmanuel Taittinger, Président de la Mission Coteaux Maisons et Caves de Champagne et Monsieur Luc Dérouillat, Président de la CSGV ont participé symboliquement à la plantation des rosiers sur la commune de Monthelon.

## Mouvements de personnel

Des évolutions internes et un départ en retraite ont eu lieu au cours du mois de décembre dernier.

**Monsieur Ryan RIGOT** a été nommé responsable de magasin au siège à Epernay.

Cette nomination a entraîné celles de **Monsieur Jonathan BAUCHARD** en tant que responsable de magasin à Epernay Sud et **Monsieur Rémy RAYER** au poste de magasinier dans le magasin de Bouzy. Nous leur souhaitons à tous, une belle réussite et sommes sûrs du bon accueil que vous leur réserverez dans vos succursales.

Durant ce même mois de décembre, **Madame Françoise BOUCHER** a fait valoir ses droits à la retraite après 35 années passées au sein de la Coopérative. Nous tenons à la féliciter pour son travail et son investissement de tous les jours. **Madame Flore FRANÇOIS**, déjà en poste à Epernay, prendra la suite au sein du service personnalisation de la CSGV. Nous souhaitons une bonne retraite à Françoise et apportons toute notre confiance à Flore pour accomplir cette nouvelle mission.



Ryan RIGOT



Jonathan BAUCHARD



Rémy RAYER



Françoise BOUCHER



Flore FRANÇOIS

# Réunions techniques hivernales, prestations au sol, écorces

## Réunions techniques hivernales 2019

Nous avons le plaisir de vous inviter à nos réunions techniques hivernales et vous indiquons, ci-dessous, les dates et lieux de celles-ci.

|   |   |  |   |   |
|---|---|--|---|---|
| <b>MARDI 8 JANVIER</b><br>à 17h30 à VILLEDOMMANGE<br>Salle des Sources  | <b>JEUDI 10 JANVIER</b><br>à 17h30 à BAROVILLE<br>Coopérative de Barfontarc | <b>VENDREDI 11 JANVIER</b><br><b>(Réunion prestataires)</b><br>à 10h00 à EPERNAY<br>CSGV - Salle Pierron | <b>LUNDI 14 JANVIER</b><br>à 14h00 à CHARLY-S/MARNE<br>Salle de la Mairie | <b>JEUDI 17 JANVIER</b><br>à 17h30 à PIERRY<br>Salle des Fêtes                      |
| <b>JEUDI 17 JANVIER</b><br>à 17h30 à CELLES-S/SOURCE<br>Salle des Fêtes | <b>LUNDI 28 JANVIER</b><br>à 17h30 à POUILLON<br>Coopérative Vinicole       | <b>MARDI 29 JANVIER</b><br>à 17h30 à MAILLY-CH.<br>Salle des Fêtes                                       | <b>MERCREDI 30 JANVIER</b><br>à 17h30 à VERTUS<br>Salle Wogner            | <b>JEUDI 31 JANVIER</b><br>à 17h30 à TROISSY<br>Coopérative Vinicole                |
| <b>JEUDI 31 JANVIER</b><br>à 17h30 à SEZANNE<br>Salle du Prétoire       | <b>MARDI 5 FEVRIER</b><br>à 17h30 à AMBONNAY<br>Coopérative Saint Réol      | <b>JEUDI 7 FEVRIER</b><br>à 17h30 à EPERNAY<br>CSGV - Salle Pierron                                      | <b>MARDI 12 FEVRIER</b><br>à 17h30 à OGER<br>Salle des Fêtes              |  |

## Service Prestations au sol

La CSGV vous accompagne depuis de nombreuses années dans la réalisation de vos travaux d'entretien et de protection de la vigne dans le respect d'une Viticulture Saine et Durable.

Pour 2019, la Coopérative s'appuie sur un maillage de **plus de 160 prestataires** partenaires agréés et certifiés, capable d'intervenir sur l'ensemble de la Champagne.

Nous les accompagnons tout au long de l'année via des réunions techniques, formations Certiphyto, l'accompagnement VDC et HVE, réalisation d'audit, suivi parcellaire, le réglage et le contrôle des pulvérisateurs et la traçabilité avec le logiciel « Mes Parcelles ».

Si, pour diverses raisons (double activité, parcelles éloignées, etc.), vous souhaitez faire réaliser vos travaux au chenillard ou tracteur en prestation, n'hésitez pas à nous consulter.

Contact : Philip BONNEVIE au 06.21.91.99.67



## Service Ecorces

Retrouvez l'intégralité de nos produits et les fiches produits sur notre site internet :

<https://www.csgv.com/service-amendements>

**50 €** TTC

**OFFERTS**

POUR TOUTE COMMANDE D'UN CAMION TYPE 8x4  
SUR L'ENSEMBLE DE LA GAMME.

Cette offre est valable jusqu'au 30 juin 2019  
sur présentation de ce coupon.  
Offre non cumulable avec les promotions ou remises en cours.  
Un seul coupon par adhérent.

**100 €** TTC

**OFFERTS**

POUR TOUTE COMMANDE D'UN SEMI FOND MOUVANT  
D'ÉCORCES FRAÎCHES OU DE MULCH.

Cette offre est valable jusqu'au 30 juin 2019  
sur présentation de ce coupon.  
Offre non cumulable avec les promotions ou remises en cours.  
Un seul coupon par adhérent.

## 2019... ou comment jardiner autrement...

### **2019, c'est l'année du changement dans nos habitudes de jardiniers amateurs ou experts.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la vente de produits de traitements dits de synthèse est prohibée.

Il ne s'agit pas d'un arrêt soudain ; vous avez eu l'occasion de constater depuis 3 ans déjà que la place occupée par ces produits dans les rayons de vos magasins La Pastorale tendait à se réduire.

Pour autant, les envahisseurs et indésirables de nos jardins se promettent d'être au rendez-vous.

Les champignons qui mettent à mal les végétaux d'ornements ou compromettent notre récolte de tomates, ces insectes qui se font un plaisir de mettre à l'abri leur progéniture dans nos cerises ou nos pommes. Il sont nombreux à vouloir profiter du garde-manger.

Et que dire de ces mauvaises herbes qui semblent pousser toujours plus vite que nos plantes potagères ?

La lutte ou le combat pourrait sembler perdu(e) d'avance sans nos armes historiques.

### **Fort heureusement, il n'en est rien ; toute une armée est prête à nous prêter mains fortes.**

Les coccinelles, les chrysopes, les bacilles seront demain des auxiliaires précieux pour amener de jolies et goutteuses récoltes du jardin à la table.

Pour leur donner l'envie de s'attarder dans nos jardins ou dans nos fruitiers, il sera nécessaire de leur offrir le gîte. Le couvert, ils s'en chargent et nous n'allons pas nous en plaindre.

Vous recevrez dans vos magasins La Pastorale des conseils avisés pour planter toute une gamme de **plantes répulsives** pour certains indésirables et d'autres qui, à l'inverse, **attireront de précieux auxiliaires**. Et quoi de mieux qu'un pied de lavande ou un carré de menthe pour attirer une large variété de butineurs et donc de pollinisateurs.

Dans la boîte à outils du jardinier 2019, il existe désormais toute une batterie de solutions dites de Biocontrôle dont l'efficacité n'est plus à prouver.

**Pour éradiquer les nuisibles**, il existe également des pièges chromatiques ou à phéromones qui sont à disposer en amont des problèmes et qui viennent semer la confusion chez ces prédateurs.

Nos plantes et nos légumes bénéficient également de ressources insoupçonnées. Tout comme l'homme, l'organisme développe des moyens de défense naturels leur permettant de lutter contre les agressions physiques et mécaniques. Pour autant, un petit coup de pouce permet de stimuler ces défenses naturelles.

**Les purins**, qu'il s'agisse de purins de prêle, d'orties ou de consoues vont jouer un rôle important dans cette stimulation des défenses.

Reste à solutionner le problème des mauvaises herbes et là aussi, bonne surprise, il y a des alternatives au tout glyphosate.

**Pour des allées propres**, utilisez des formules désherbantes à base d'acide pélargonique et pour finaliser le tout, un léger désherbage manuel si besoin.

**Coté jardin plusieurs solutions s'offrent à vous, le paillage en est une.**

- ✓ Qu'il soit délicat comme le paillis de chanvre, de lin ou de miscanthus, paillis adaptés aux plantations basses telles que les fraises ou les salades.
- ✓ Qu'il soit double emploi comme le paillis fertilisé ou la tourbe qui apportent nutriments et humidité.
- ✓ Ou enfin les paillis longues durées tels que les copeaux de bois, la pouzzolane, les minéraux à disposer sur les cultures longues telles que les petits fruits (framboises, mûres, cassis).

**Pour compléter et éviter des repousses hâtives des plantes indésirables**, optez pour un passage de sarceuse : outil de jardin facile d'emploi, il coupe net les racines.

**Jardiner demain, c'est jardiner autrement, le préventif se substituera au curatif.**

**Venez découvrir toute une gamme de solutions dans vos magasins La Pastorale.**

Nos équipes sont à votre disposition dans nos 18 magasins...



## Tirage 2019

Composé de 8 chantiers de tirage, le **Service Champagnisation** de la CSGV se tient prêt pour vos tirages 2019. En complément et suite à un investissement datant de 2014, la Coopérative a étoffé ses services et peut à travers son robot, conditionner vos bouteilles directement en caisse.

La préparation des vins implique souvent une filtration et cette opération, qui peut avoir lieu avant passage au froid (pré-filtration) ou après passage au froid (filtration finale), peut vous être proposée par votre coopérative. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service filtration/passager au froid afin de découvrir les différentes solutions proposées.



La filiale **Champagne Emballage** est votre spécialiste de la bouteille. L'équipe est composée de quatre chefs de secteur qui, épaulés par les technico-commerciaux de la CSGV, sauront vous conseiller sur tous vos contenants en verre.

En complément de Champagne Emballage et au travers de son partenariat avec le verrier italien Vetri Speciali, la CSGV se tient à votre disposition pour toutes vos personnalisations que ce soit pour une teinte, une gravure ou encore une forme particulière.



Le **laboratoire O2C** (Œnologie Conseil Champagne) est à votre service pour l'analyse de vos vins, des conseils, des produits afin d'élaborer à vos côtés vos cuvées d'exception. Les deux laboratoires O2C (Epernay et Bar-sur-Seine) sont accrédités COFRAC afin de vous accompagner également à l'export.

Des ractainers, caisses (remuage, fil ou monobloc) ou encore des équipements de protection individuelle pour vos tirages, le **Service Matériel** est à votre disposition pour répondre dans les meilleurs délais à vos différents besoins.

**Qui dit tirage, dit bidules et capsules.** Là encore, vos interlocuteurs dans les succursales sont à votre écoute afin de vous conseiller au plus près sur les produits les plus adaptés à vos besoins quels que soient la perméabilité et le matériel choisi pour capsuler vos bouteilles.

Les capsules sont définies par leur perméabilité, ce qui permet de les sélectionner selon le type de vin recherché :

- Pour des vins à rotation rapide et un vieillissement raccourci ;
- Pour garder de la fraîcheur pour les cuvées et millésimes ;
- Pour des vins à conserver pour sensibiliser l'oxydation.

Depuis 2017, ces analyses sont complétées par des informations sur l'entrée en O<sub>2</sub>.

### Gamme inoxal 2019

#### SATURNE

STANDARD



VERT



BLEU



ROUGE



METAL



#### JAUNE 2019

UNIE



BOUCHON



½ BOUCHON



ETOILE



#### MERCURE

HAUTE



#### NEPTUNE

BASSE



#### OBTURATEUR



## EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)

### KIT CLASSIC (protection préparation bouillie)

- 1 masque A2P3
- 1 paire de lunettes-masque
- 3 paires de gants nitrile
- 3 combinaisons TYVEK® Classic plus



### BLOUSE TYCHEM® F

Plusieurs tailles disponibles. EPI catégorie III, type PB (3). Blouse avec des manches longues, spécifique pour la préparation de bouillie.



### KIT CONFORT (chenillard et pompe à dos)

- 1 masque 7500 A2P3
- 1 paire de lunettes-masque
- 2 paires de gants phytosanitaires
- 2 combinaisons TYCHEM® F Grise



### SUR BOTTES TYCHEM® F

Protection des pieds et mollets contre les renversements et éclaboussures de produits phytosanitaires. Se positionne par-dessus les chaussures de travail.



## GAMME AEGIS

### Nouvelle génération d'EPI vestimentaire

- Certification suivant le règlement UE 2016/425
- Certification suivant la norme EN ISO 27065:2017. EPI de niveau Catégorie II
- EPI offrant encore plus de confort, meilleure respirabilité du textile et plus léger (**180 g/m<sup>2</sup>**)
- EPI réutilisables sur l'ensemble d'une campagne et/ou 30 lavages
- EPI disponibles sous format ensemble veste + pantalon ou combinaison



La CSGV collecte, de mars à septembre, les EPI-Usagés sur les sites de :

**BAR-SUR-SEINE, LES RICEYS, SEZANNE, VERTUS,  
AVIZE, EPERNAY, PORT-A-BINSON, VILLEDOMMANGE,  
MAILLY-CHAMPAGNE et CHARLY-SUR-MARNE**

## VENTE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES : CE QUI CHANGE EN 2019

**LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous**

L'Assemblée nationale et le Sénat ont délibéré,  
L'Assemblée nationale a adopté,  
Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2018-771 DC du 25 octobre 2018 ;  
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Section 4 bis : Pratiques commerciales prohibées  
Article L253-5-1 (différé) En savoir plus sur cet article...  
Créé par LOI n°2018-938 du 30 octobre 2018 - art. 74

*A l'occasion de la vente de produits phytopharmaceutiques définis à l'article L. 253-1, les remises, les rabais, les ristournes, la différenciation des conditions générales et particulières de vente au sens du I de l'article L. 441-6 du code de commerce ou la remise d'unités gratuites et toutes pratiques équivalentes sont interdits. Toute pratique commerciale visant à contourner, directement ou indirectement, cette interdiction par l'attribution de remises, de rabais ou de ristournes sur une autre gamme de produits qui serait liée à l'achat de ces produits est prohibée. Les dispositions du présent article ne s'appliquent ni aux produits de biocontrôle définis à l'article L. 253-6 du présent code, ni aux substances de base au sens de l'article 23 du règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CEE et 91/414/CEE du Conseil, ni aux produits à faible risque au sens du même règlement.*

**NOTA :**

Conformément aux dispositions du VI de l'article 96 de la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018, **ces dispositions entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019** et s'appliquent aux contrats conclus ou renouvelés à compter de cette date.

**Nous vous conseillons de regarder la plaquette "désherbage 2019" pour toutes les conditions d'utilisation et de contacter le technico-commercial ou le responsable de magasin CSGV.**

## DESHERBAGE EN 2019

### 1- ARRETE PREFECTORAL INTER-DEPARTEMENTAL : L'arrêté préfectoral du 21 avril 2005 impose :

De ne plus désherber chimiquement l'inter-rang sur au moins une parcelle de l'exploitation.  
**Méthodes alternatives :**  
Epanchage d'écorces, désherbage mécanique, enherbement semé, Biocontrôle

**D'enherber obligatoirement** les contours des parcelles : talus, fossés, chevets, fourrières...  
**"Bande de 5 mètres le long des cours d'eau".**

De ne plus désherber **en plein** entre le **1<sup>er</sup> septembre** et le **31 janvier**.

### 2- CAHIER DES CHARGES DES CERTIFICATIONS VDC et HVE

**VDC : Viticulture Durable en Champagne (référentiel mai 2018)**

**Point 73 :** l'exploitation réduit l'utilisation des herbicides de prélevée et postlevée conformément aux objectifs du plan Ecophyto.

IFT > 1,31 : Ecart critique    0,88 < IFT < 1,31 : Ecart mineur    IFT < 1,88 : pas d'écart

**Solutions proposées par la CSGV :**

- Enherbement temporaire ou permanent du vignoble entraînant généralement la gestion séparée du rang et de l'inter-rang (Cf. plaquette Entretien des sols).
- Désherbage mécanique : ECOCEP. \*Désherbage thermique : déconseillé à cause du bilan carbone.

Remarque : pas d'IFT pour les produits de Biocontrôle (Beloukha en désherbage)

**HVE : Haute Valeur Environnementale (niveau 3)**

L'IFT de référence en AOC Champagne date de 2006 et ne doit pas dépasser **1,75** en herbicides racinaires et foliaires. Le calcul de l'IFT traduit le nombre de traitements en équivalent pleine dose par ha traité (AMM). En HVE, l'échelle de notation se traduit en nombre de points :

IFT > 1,75 : 0 point    et    IFT < 0,88 : 5 points

### 3- REGLEMENTATION GLYPHOSATE

Un **avis du 8 octobre 2004** émanant du Ministère de l'Agriculture redéfinit des doses en fonction des adventices à contrôler.

PAS DE MODIFICATION

|   |                  |  |                             |
|---|------------------|--|-----------------------------|
| Graminées annuelles                     | <b>1440 g/ha</b> | Vivaces  | <b>2880 g/ha par taches</b> |
| Dicotylédones annuelles et bisannuelles | <b>2160 g/ha</b> | Dévitallisation avec panneaux récupérateurs (200 l d'eau/ha) | <b>2880 g/ha</b>            |

Une **quantité maximale** de matière active de **2200 g/ha/an**, en plein, est instaurée en zone viticole (sauf pour la dévitallisation des vignes avant arrachage).

### 4- STRATEGIE DESHERBAGE 2019

- Dose/ha traité -

| FEVRIER/MARS        |                                   | PRE-DEBOURREMENT    |  | MAI/JUIN           |  |
|---------------------|-----------------------------------|---------------------|--|--------------------|--|
| <b>Racinaires :</b> | Pledge 1,2 kg<br>Kerb Flo 1,875 l | <b>Racinaires :</b> | Cent 7 6l ou Selectrum 5 l<br>ou Boa 0,35 l en plein ou 0,75 l sur 50%<br>ou Foen 5 l ou Katana 80 g | <b>Foliaires :</b> | Glyphosate 3% (avec cache)<br>Guild 6 à 8 l (avec cache)<br>Stratos Ultra (graminées) 2 à 4 l<br>Beloukha 8% |
|                     |                                   | <b>Mixtes :</b>     | Koudai 1,5 kg  |                    |  |
|                     |                                   | <b>Foliaires :</b>  | Guild 4 à 8 l ou Glyphosate 3 à 9 l<br>ou Stratos Ultra (graminées) 2 à 4 l                          |                    |  |

Méthodes alternatives : Epanchages d'écorces, désherbage mécanique, enherbement semé, Beloukha

## Un intercep unique, l'ECOCEP S3

L'Ecocep S3 est un intercep non-conventionnel. Ses disques lui permettent de travailler tout autour du cep.

Il est à assistance hydraulique. Ce concept unique dans le travail du sol est conçu et fabriqué par CGC AGRI ; la CSGV en est le distributeur exclusif sur la zone d'appellation Champagne.

### Quelles en sont les pièces constitutives ?

Un Ecocep S3 est composé de :

- 2 parallélogrammes
- 2 descentes
- 2 disques
- 1 boîtier hydraulique (avec ses 2 accumulateurs et ses 2 manomètres) commandé par 1 poignée multifonctions et 2 palpeurs

Il permet de travailler 2 demi-rangs ou 1 rang complet.

### Comment fonctionne-t-il ?

Assimilable à un amortisseur à réglage hydraulique, l'Ecocep S3 fonctionne en toute autonomie grâce à deux accumulateurs qui emprisonnent la pression définie par l'utilisateur depuis le poste de pilotage.

Ce système nécessite un faible besoin hydraulique (8 l/min à 40 bars pendant 10 secondes lors du réglage), pas besoin de groupe hydraulique additionnel !

Polyvalent, l'Ecocep S3 travaille aussi bien avec ou sans palpeurs, ceux-ci étant rétractables.

Les matériaux utilisés sont de haute qualité, des aciers à faible teneur en carbone permettant une très grande résistance.

Le disque (incliné d'origine à 3 degrés vers l'avant) est en Hardox, un matériau ultra-résistant permettant une puissance de pénétration frontale stable dans tous types de sols (travaillés ou non), qu'il s'agisse d'un travail superficiel ou en profondeur.

La rotation libre du disque permet un contournement optimal du cep et du piquet et donc un désherbage au plus près grâce à son palpeur S3 sensitif.

La vitesse d'avancement est comprise entre 3 et 6 km/h (selon le sol travaillé) et l'inclinaison latérale des disques peut être modifiée d'un simple coup de clé...

Tous les matériels de plus de 25 CV sont compatibles avec l'Ecocep S3 (tracteurs enjambeurs ou chenillards).

De nombreux outils peuvent être adaptés avec l'ÉCOCEP S3 : déflecteur range-terre, disque vertical, tondeuse sur le rang, sous le rang, dent d'ouverture... offrant un choix de matériels

pour un travail correspondant aux habitudes de chacun.

Afin d'être au plus près des utilisateurs et de proposer démonstrations, montages, accompagnement technique et SAV, la CSGV vient de se doter d'un véhicule aux couleurs Ecocep et CSGV.

Vous pouvez désormais le voir sillonner le vignoble avec à son bord Théo Balloir et Jérémy Lemaire, nos deux techniciens spécialement formés.

Ce véhicule d'intervention saura satisfaire les utilisateurs par sa rapidité d'intervention et la technicité de notre équipe.



### ECOCEP S3 double rang comprend :



\*Détail de l'offre auprès de votre Technicien-Commercial CSGV

**Vos contacts : Théo BALLOIR ou Jérémy LEMAIRE - 06.23.95.86.45**

# Gestion du mildiou et de l'oïdium

Le **monitoring** consiste à étudier les dérives de sensibilité, ou pas, des champignons vis-à-vis des produits appliqués pour contrôler les maladies. Le Service Technique de la CSGV participe à un réseau de prélèvements d'analyses en relation avec InVivo, Area, le Comité Champagne et certaines firmes.

En **mildiou**, la CSGV a réalisé 14 analyses avec InVivo et 8 avec BASF.

En **oïdium**, seulement 6 analyses avec InVivo, faute de parcelles suffisamment touchées en 2018.

Suite à ces observations essentielles pour l'avenir de la Protection de la Vigne, nous pouvons vous faire des **PRÉCONISATIONS 2019** réfléchies pour gérer la résistance des maladies.



Mildiou



Oïdium



Oïdium



Oïdium

## GESTION DU MILDIOU EN 2019

| Familles                                    | Résistances en Champagne                | Préconisations CSGV 2019                             | Produits  |
|---|---|--|---|
| <b>QoSI</b><br>Améthroctradine              | OUI<br>+ résistance non spécifique AOX* | 1 application par an                                 | ENERVIN<br>RESPLEND<br>MILDICUT                   |
| <b>QiI</b><br>Cyazofamide                   | OUI<br>+ résistance non spécifique AOX* |  |   |
| <b>OSBP</b><br>(Nouvelle famille)           | NON                                     | 1 application par an                                 | ZORVEC ZELAVIN                                    |
| <b>Fluopicolide</b>                         | NON                                     | 1 application par an                                 | PROFILER / TEBAIÏDE                               |
| <b>CAA</b><br>Dimétomorphe - Mandipropamide | OUI                                     | 1 à 2 applications par an, associé,<br>en alternance | RESPLEND - FORUM TOP<br>SPIRIT WG - REVOLUXIO     |
| <b>Anilide</b><br>Bénalaxyl - M             | OUI                                     | 1 à 2 applications par an                            | FANTIC F WG - SIDECAR                             |
| <b>Zoxamide</b>                             | NON                                     | 3 applications maxi par an<br>dont 2 Amaline Flow    | AMALINE FLOW / VENTARO<br>ROXAM COMBI - REVOLUXIO |
| <b>Cymoxanil</b>                            | OUI                                     | 1 application par an ou arrêt                        | AVISO DF - ENOMIX - SELVA                         |

\* Résistance non spécifique par activation d'une voie alternative de la respiration mettant en jeu l'Alternative Oxydase (AOX) au niveau de la mitochondrie.

## GESTION DE L'OÏDIUM EN 2019

| Familles  | Résistances en Champagne             | Préconisations CSGV 2019                                      | Produits                                   |
|---|--------------------------------------|---|--|
| <b>QoI</b><br>Trifloxystrobine                        | OUI                                  | 1 application par an, associé                                 | LUNA SENSATION                             |
| <b>AZN</b><br>Quinoxyfène - Proquinaxid               | OUI                                  | Arrêt   | -  |
| <b>IBS 1</b><br>Difénoconazole                        | OUI                                  | 1 à 2 applications par an, associé,<br>en alternance          | DYNALI                                     |
| <b>SDHI</b><br>Fluopyram - Fluxapyroxad - Isofétamide | NON<br>(Résistance Boscalid Sud Est) | 2 applications par an, en alternance<br>compris anti-botrytis | LUNA SENSATION<br>YARIS - KENJA (Botrytis) |
| <b>APK</b><br>Métrafénone - Pyriofénone               | NON                                  | 2 applications par an, en alternance                          | VIVANDO<br>KUSABI                          |
| <b>IBS 2</b><br>Spiroxamine                           | NON                                  | 2 applications par an, en alternance                          | SPIROX<br>PROSPER - HOGGAR                 |

# Les offres du Service Technique

## Suivi parcellaire individualisé

Observations régulières de vos parcelles en saison et conseils personnalisés avec remise d'un bilan de fin de campagne.



## La traçabilité avec Mes Parcelles

Facilite l'enregistrement de vos pratiques ;  
Logiciel idéal pour les certifications.



## Traitements des effluents phytosanitaires

Diagnostic de votre exploitation sur la gestion de vos effluents et remise d'un devis.



## Réglage et contrôle pulvérisateur

Pour une meilleure qualité de votre pulvérisation, pensez à faire régler et contrôler votre pulvérisateur.



Evaluation des risques professionnels viticoles

### DOCUMENT UNIQUE

Monsieur Jean-Claude DUPONT  
101 rue de la Vigne - 51150 BOUZY  
Tel. : 06.86.00.00.10  
info@csqv.fr

DATE DE CREATION : 14 novembre 2017  
Signature du Responsable :

Ce document a été élaboré et rédigé par Aureole Lemaire et Aurélie Chantrel, en collaboration avec le gérant de l'exploitation.

#### SERVICE TECHNIQUE VIGNE

Directeur - Luc TRUCHON 03.26.59.86.13 - 06.21.91.99.75 luc.truchon@csqv.fr  
Techniciens - Annee Lemaire 06.23.95.86.99 - Aurélie Chantrel 06.26.53.31.179  
Allée de Coudres - CS 70051 - 51200 EPERNAV Cedex 03.26.59.86.00 info@csqv.fr

## Document Unique "D.U."

Evaluation des risques avec le viticulteur et visite de l'exploitation permettant la rédaction du Document Unique "clé en main".

## Diagnostic sol et flore

Description et analyse du profil de sol avec des conseils techniques (fertilisation, travail du sol, enherbement...)



## Accompagnement VDC et HVE

Cet accompagnement permet de valider les points du référentiel avec remise d'un plan de progrès.

## CERTIPHYTO 2019

Depuis le 11 août 2016, les formations "Certificat Individuel" ont changé.

Dorénavant, l'obtention du 1<sup>er</sup> **Certiphyto** sera validé par un questionnaire QCM après **2 jours de formation** pour les décideurs et opérateurs en exploitation agricole et **3 jours** pour les décideurs travaux et services.

Le **renouvellement** est dorénavant de **1 journée** mais votre demande de formation doit intervenir **IMPERATIVEMENT** dans les 3 à 6 mois avant la date de fin de validité du certificat pour être accepté. Si ce délai n'est pas respecté, **vous devrez refaire une formation complète de 2 ou 3 jours.**

| Catégorie                          | Date                         | Organisme        | Lieu          |
|------------------------------------|------------------------------|------------------|---------------|
| Décideur d'exploitation            | 28 et 29 janvier 2019        | CRFPS            | EPERNAY SIÈGE |
| Renouvellement Travaux et Services | 1 <sup>er</sup> février 2019 | CRFPS            | EPERNAY SIÈGE |
| Opérateur                          | 6 et 7 février 2019          | CRFPS            | EPERNAY SIÈGE |
| Décideurs Salarié                  | 2 et 8 février 2019          | CFPPA ST POUANGE | BAR-SUR-SEINE |

Renseignez-vous sur les modalités de ces services auprès du Service Technique

## Cuverie inox, Nouveau partenaire exclusif CSGV

Nous vous proposons, un chaudronnier de renom, la **Société BIO INOX**, à Lamonzie-Saint-Martin (24680), une usine de 4.800 m<sup>2</sup>, implantée sur 13.000 m<sup>2</sup> de terrain.

On retrouve une division pharmaceutique, les bureaux et un atelier d'assemblage à Cléry-Saint-André (45370).

Cette société emploie 58 personnes sur les deux sites.

Nous avons la possibilité de répondre à vos demandes très techniques pour vos cuves compartimentées, petits et gros volumes.

Cette société propose une très bonne qualité de finition des soudures et équipements ; nous avons déjà enregistré et livré des cuves sur cette fin d'année 2018.

Celle-ci propose des études et fabrications de cuves cylindriques, parallélépipédiques, tronconiques, techniques (précipitation tartrique, fendoirs, cuves d'assemblage).

BIO INOX est un chaudronnier reconnu depuis longtemps et a réalisé de très jolis chantiers en champagne pour les Maisons de Champagne Perrier-Jouët, Pol Roger, Billecart Salmon, Krug, Gruet, Deutz, Gosset, Moët et Chandon, Roederer, etc...



## La maîtrise du transfert avec ce compteur Smart et Mobile

Conçu pour calculer vos transferts de vin, le compteur Oenoflux Smart Mobile bénéficie de la technologie éprouvée du volucompteur pour l'intégrer aux exigences de la mobilité.

Sur un châssis inox mobile, il mesure et retranscrit en direct sur un écran tactile couleur, les informations de transferts. Précisions de 99,7%, OENOFUX SMART MOBILE vous garantit la précision et la maîtrise de vos opérations d'entonnages, remontages, transferts ou assemblage de vins.

- **3 modèles de volucompteur Smart & Mobile** : DN 40, DN 50 et DN 70
- Déterminez la durée du pompage
- Déterminez le volume à transférer
- Compteur léger et mobile
- Nettoyage facile et vidange totale (aucune rétention de liquide dans la tuyauterie)
- Vanne de mise à l'air pour remplir parfaitement la tuyauterie
- Pilotage de toutes pompes compatibles (asservissement)
- Châssis inox
- Vanne de mise à l'air pour remplir parfaitement la tuyauterie



## Vos cuvées d'exception méritent une barrique d'exception

La Manufacture tonnelière La Grange a été créée en 2016 en hommage au chêne et au métier d'artisan tonnelier, deux symboles de l'excellence française.

C'est à la fois un retour aux sources et la possibilité de travailler une matière première exceptionnelle, sur des éditions limitées.

Dans cette petite tonnellerie où l'on redécouvre les gestes d'antan et la tradition, les quatre artisans tonneliers qui ont l'honneur de fabriquer ces fûts uniques, s'offrent le luxe de prendre le temps d'exercer minutieusement leur métier.

Du façonnage des douelles jusqu'au produit fini, en passant par la chauffe aromatique, chaque fût de chêne est soigneusement préparé à recevoir un vin d'exception.



## Votre SAV électro-portatif à la CSGV

La campagne de taille est lancée et notre équipe est à votre service pour toutes réparations ainsi que le dépannage comportant un diagnostic.

**Venez également découvrir les sécateurs et lieurs des gammes FELCO et PELLENC ainsi que la taillanderie manuelle et les pièces de rechange.**



**Sécateur FELCO 811**  
Photo non contractuelle



**Lieur FIXION 2**  
Photo non contractuelle

## Chargement automatique de pressoirs

Nous proposons des lignes complètes de chargement automatique de pressoirs des projets adaptés à toutes les exploitations.

- 1 îlot de dépalettisation robotisé avec laveuse de palettes vides et empileur de palettes vides.
- 1 ligne de convoyeur à chaîne plate large inox comprenant deux convoyeurs à 90°
- 1 ensemble de convoyeurs linéaires central à chaîne plate
- 1 navette de retournement des caisses
- 1 structure de guidage de la navette (portique et rail)
- 1 ligne de convoyage d'amenée des caisses vides vers la laveuse de paniers



### LES PETITES ANNONCES

Retrouvez les petites annonces de la CSGV sur notre site internet [www.csgv.com](http://www.csgv.com)

Pour publier vos annonces à faire paraître sur notre site internet, connectez-vous sur <http://annonces.csgv.com/> ou envoyer vos texte et photo(s), ainsi que vos coordonnées téléphoniques à [info@csgv.fr](mailto:info@csgv.fr)



# Oenologie Conseil Champagne

## COMMUNIQUONS.... !

Nous avons organisé une réunion post-vendanges le 8 novembre dernier, rencontre à laquelle assistaient environ cinquante personnes. Nous y avons réalisé différentes présentations.

**Aurélié CHANTREL**, a fait un retour sur une campagne viticole « hors normes » (Cf. numéro précédent) et sur les prestations que le Service Technique est en mesure d'apporter.

Dans sa présentation, **Aurélié POULAIN**, a mis l'accent sur les faibles teneurs en azote, avec les conséquences sur les fermentations alcooliques et malolactiques et l'impact organoleptique (réduction)

**Maximilien DANRE**, lui, a évoqué la corrélation acidité/fractionnement et montré que grand millésime et acidité n'étaient pas forcément liés. Il est également revenu sur la combinaison du SO2 ainsi que sur l'intérêt du collage pour mettre les vins au propre rapidement, prévenir des reformatations en bouteille et faciliter le remuage ultérieur.

L'exposé de **Bernard RICHEL** était orienté sur la relative complexité des fermentations malolactiques en raison des faibles teneurs initiales en acide malique et des faibles teneurs en azote.

Enfin, **Éric RUPPE**, de la **Société LAFFORT** nous a présenté un tour de France des vignobles dont il est ressorti que, si le millésime est exceptionnel à bien des égards, il n'en est pas moins difficile à vinifier.



Au cours du pot de l'amitié qui a suivi, nous avons tout de suite mesuré l'intérêt que les auditeurs avaient porté à nos exposés. Le rendez-vous est donc déjà fixé pour l'année prochaine.

## Communiquons toujours...

Le laboratoire d'Épernay a passé avec succès son audit de renouvellement d'accréditation COFRAC. L'unité technique de Bar-sur-Seine a passé son audit initial avec avis favorable. Nous attendons le passage en commission, dont nous espérons qu'il débouchera sur l'accréditation du site de Bar-sur-Seine.

Comme il n'y a pas de déblocage cette année, inutile d'attendre février pour tirer. Nous sommes donc prêts pour vous accompagner pour l'élaboration de vos assemblages, la préparation de vos tirages et le suivi de vos prises de mousse.

## POUR RAPPEL, LES PRODUITS DE NOTRE GAMME PRISE DE MOUSSE :



### SUPERSTART SPARK

(Préparateur de levures riches en stérols)  
Pour assurer la croissance et l'état physiologique des levures.



### ZYMAFLORE SPARK

(Levures sèches actives)  
Souche champenoise validée par le CIVC pour la reprise de fermentation et la prise de mousse.



### TANS PARK

(solution de tanin)  
Rehausse la structure des vins et participe au collage lors du remuage.



### CLEANS PARK

(Complexe bentonite-alginate)  
pour un remuage rapide et efficace.



### THIAZOTE pH

(Sels d'azote ammoniacal et thiamine)  
Pour la nutrition des levures.



### CELSTAB

(solution gomme de cellulose à 10%)  
Pour la protection contre les précipitations tartriques.  
Attention ! des tests en laboratoire s'imposent avant utilisation.

Vous pouvez retrouver nos conditions générales de vente sur <https://www.csgv.com/divers/cgv>

# FUMETERRE®

**FUMIER DE BOVINS PUR A 100%**  
composté • déshydraté • granulé

FABRICATION FRANÇAISE DEPUIS 1973  
FUMIER DES FERMES DE LA RÉGION GRAND-EST

**L'AMENDMENT ORGANIQUE POUR LA VIGNE**  
utilisable en agriculture biologique

*le fertilisant qui respecte votre sol*

EN VENTE DANS TOUTES  
LES SUCCURSALES CSGV

DÉFINIR ENSEMBLE  
**LA MEILLEURE SOLUTION**  
POUR VOS SURFACES LOGISTIQUES!

**DÉSTOCKAGE RACKS À PALETTES  
JUSQU'AU  
31 JANVIER 2019**

**GE GRAND EST III**  
**RAYONNAGE**  
Architecte logistique

**Eric MALBRANCHE**  
**06 22 72 53 73**  
www.grandestrayonnage.fr  
3 rue Marie-Dominique Maingot - 51100 REIMS

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

**EIFFAGE ÉNERGIE**  
Lorraine-Marne-Ardenne  
ZA Derrière Moutier II - 51390 GUEUX

**Tél. : 03.26.49.24.16 - Fax : 03.26.49.26.46**

Siège social : EIFFAGE ENERGIE LORRAINE MARNE ARDENNES  
ZI OUEST - 5 Avenue des Erables - 54180 HEILLECOURT

inoxal  
JAUNE 2019

**Pelliconi**

**PELLICONI FRANCE SARL**  
Rue des Colinettes - 51330 MARDEUIL  
Tél. 03.26.54.02.22  
pelliconi.france@pelliconi.com  
pelliconi.com

**UNE REGION, DES HOMMES,  
UNE PASSION COMMUNE**

**Le distributeur du monde viticole**

Revue de la  
**COOPERATIVE DU SYNDICAT GENERAL DES VIGNERONS**  
Allées de Cumières - 51300 MARDEUIL  
Tél. 03.26.59.86.00 - info@csgv.fr - www.csgv.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques - Agrément n° CA 00020 du 17.05.1996

|                          |                        |                     |                                  |
|--------------------------|------------------------|---------------------|----------------------------------|
| <b>AVIZE</b>             | Chemin des Bas Nemery  | Tél. 03.26.57.79.22 | csgv.pastorale.avize@gmail.com   |
| <b>BAR-SUR-AUBE</b>      | Avenue de l'Europe     | Tél. 03.25.27.51.51 | csgv.pastorale.baube@gmail.com   |
| <b>BAR-SUR-SEINE</b>     | Rue Bernard Pied       | Tél. 03.25.29.79.99 | csgv.pastorale.bseine@gmail.com  |
| <b>BASSUET</b>           | La Fosse Saint Nicolas | Tél. 03.26.72.88.90 | csgv.pastorale.bassuet@gmail.com |
| <b>BOUZY</b>             | Rue des Grélons        | Tél. 03.26.57.80.93 | csgv.pastorale.bouzy@gmail.com   |
| <b>CHARLY-SUR-MARNE</b>  | Rue Paul Hivet         | Tél. 03.23.82.13.58 | csgv.pastorale.charly@gmail.com  |
| <b>CONGY</b>             | Rue des Prés           | Tél. 03.26.51.35.35 | csgv.pastorale.congy@gmail.com   |
| <b>DORMANS</b>           | Rue du Bac             | Tél. 03.26.58.27.26 | csgv.pastorale.dormans@gmail.com |
| <b>EPERNAY SUD</b>       | ZA des Forges          | Tél. 03.26.56.48.48 | csgv.pastorale.epsud@gmail.com   |
| <b>ETAMPES-SUR-MARNE</b> | 20 rue de la Prairie   | Tél. 03.23.69.06.50 | csgv.pastorale.etampes@gmail.com |
| <b>LES RICEYS</b>        | Rue de Valmolin        | Tél. 03.25.29.07.07 | csgv.pastorale.riceys@gmail.com  |
| <b>MAILLY-CHAMPAGNE</b>  | 4 rue du 11 novembre   | Tél. 03.26.49.41.31 | csgv.pastorale.mailly@gmail.com  |
| <b>MUIZON</b>            | Rue de la Gare         | Tél. 03.26.04.15.15 | csgv.pastorale.muizon@gmail.com  |
| <b>PORT-A-BINSON</b>     | Rue de la Gare         | Tél. 03.26.58.30.89 | csgv.pastorale.pab@gmail.com     |
| <b>SEZANNE</b>           | Rue de Rétorat         | Tél. 03.26.80.65.95 | csgv.pastorale.sezanne@gmail.com |
| <b>VERTUS</b>            | Rue des Chanteraines   | Tél. 03.26.53.50.50 | csgv.pastorale.vertus@gmail.com  |
| <b>VILLEDOMMANGE</b>     | Route de Pargny        | Tél. 03.26.49.75.10 | csgv.pastorale.villedo@gmail.com |